

L'ASSEMBLÉE PROVINCIALE ET L'INGOUVERNABILITÉ DE LA PROVINCE DU SUD-KIVU

DE LA DÉSILLUSION AU NOUVEAU DÉPART

Introduction

Alain de Georges

SHUKURANI

MUGENGERE,

Expert au Bureau

d'études de

l'Assemblée provinciale
du Sud-Kivu.

shukuranilaj@

gmail.com

Le Congo-Kinshasa a organisé en 2018 les deuxièmes élections législatives provinciales depuis l'avènement de la troisième République. Comme dans les autres provinces du pays, la séance solennelle inaugurale de cette deuxième législature provinciale a eu lieu à Bukavu, la capitale provinciale du Sud-Kivu, le 30 janvier 2019. Dans cette province, la législature 2018-2023, qui est au centre de cette étude, s'est ouverte atypiquement par un spectacle d'auto-sublimation. Ce spectacle d'autocélébration affichait les couleurs de ce qu'allait être cette législature. Le début a annoncé la fin, pourrait-on dire.

Dès leur arrivée à l'Assemblée provinciale du Sud-Kivu, certains députés provinciaux n'ont pas raté l'occasion d'étonner. Les agents de l'Administration de l'Assemblée provinciale du Sud-Kivu ont été surpris désagréablement par des platitudes qui sortaient de leurs bouches. Ils déclaraient notamment : « *Nous sommes venus corriger les erreurs de la législature passée* ». « *Nous ferons mieux que les députés de la législature passée étant donné qu'il n'y avait pas beaucoup d'intellectuels parmi eux* ». Certains autres députés ont été même à l'aise de déclarer ce qui suit : « *Nous sommes venus chercher l'argent, car nous savons que nous ne serons pas réélus* ». Aux cadres de l'Administration de l'Assemblée provinciale qui, au tout début de leur mandat, osaient leur donner quelques orientations sur leur travail, ils n'hésitaient pas de dire qu'ils en avaient une idée. Ils ont développé une vicieuse attitude de

faire croire qu'ils connaissaient tout ou presque et qu'ils étaient sûrs de leurs « stratégies », pourtant traductrices de ce que Philippe Baumard appelle « vide stratégique »¹. L'humilité a été vaincue et « humiliée ». Ils lui ont préféré ce vice politique enivrant et destructeur qu'est l'orgueil. L'émotion a prévalu sur la raison. Or, ainsi que le pense Delly Sesanga, *la raison est l'aiguillon des choix politiques. Il implique de la circonscrire à la connaissance des problèmes et des options d'action ainsi que de leurs conséquences*². C'est aussi le point de vue d'Abderrahman Nouda pour qui, *la raison, l'intelligence, ou le bon sens doivent prévaloir sur la technicité, la politique, l'idéologie, les traditions et les sacralités*³. Cet auteur pense même que *la rationalité est indispensable pour réussir une initiative quelconque*⁴.

Au fait, des motions et pétitions en cascade, la faible production législative, le contrôle parlementaire improductif, des chamailleries incessantes, ont finalement défini le climat dans lequel la législature 2018-2023 a évolué. C'est avec raison qu'Émile Bongeli, analysant la scène politique congolaise, affirme : « *Alors que la politique reste l'activité la plus déterminante de la vie en société, il est surprenant de constater que c'est dans ce domaine clé de la vie sociale que règnent les idées les plus absurdes, que s'installent des platitudes et des extravagances les plus effroyables, que s'exhibent les bassesses les plus grossières* »⁵.

Les députés provinciaux de cette législature ont longtemps cru qu'ils étaient capables de changer par un coup de baguette magique le paysage de la gouvernance provinciale même sans un travail de fond. Ils ont été presque en manque de repère et de référence. C'est à juste titre qu'Évariste Boshab pense que *si l'on ne sait pas ce que l'on est, difficile de savoir ce que l'on fait*⁶.

L'objectif de cette étude est d'examiner les attitudes, les comportements et les pratiques des députés provinciaux du Sud-Kivu de la législature 2018-2023. Ceci permet d'en cerner les effets sur la gouvernance provinciale. Essentiellement, la finalité est de saisir et de rendre conceptuellement intelligible l'impact fonctionnel des députés comme acteurs politico-institutionnels sur la qualité de la gouvernance dans la Province du Sud Kivu et donc sur le développement de cette entité. La nouveauté de cet article est telle qu'il explore une explication inédite (pathologie sud-kivucentriste) d'un phénomène de gouvernance devenu insoluble depuis quelques années : *l'ingouvernabilité du Sud-Kivu*. Il propose une modalité

1 Philippe BAUMARD, *Le vide stratégique*, Paris, Éditions CNRS, 2012, A32.

2 Delly SESANGA, *La voie du changement : un pari de la raison pour la Rd Congo*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 204.

3 Abderrahman NOUDA, *L'éthique politique : exploration critique de la Société*, Casablanca, Éditions NOUDA, 2011, p. 106.

4 Abderrahman NOUDA, *op. cit.*, p. 104.

5 Émile BONGELI, *Sociologie politique : perspectives africaines*, Paris, L'Harmattan, 2020, p. 20.

6 Évariste BOSHAB, *Entre la révision de la Constitution et l'inanition de la nation*, Bruxelles, Éditions Larcier, 2013, p. 380.

analytique combinant l'approche dialectique et celle de la psychologie comportementale.

Par ailleurs, il sied de noter que le fonctionnement de l'Assemblée provinciale du Sud-Kivu n'est pas à ce jour conceptualisé en interaction avec la gouvernance de l'organe exécutif pour le progrès de la province. Le présent article propose une telle conceptualisation. Il tente de répondre à cette question : l'Assemblée provinciale du Sud-Kivu a-t-elle bien rempli ses missions jusqu'à influencer sur la gouvernance provinciale censée améliorer les conditions de vie de la population ? En guise d'hypothèse, nous conjecturons que l'Assemblée provinciale du Sud-Kivu n'a pas rempli efficacement ses missions à cause de la pathologie sud-kivucentriste (1), des chamailleries et de l'absence de volonté manifeste d'apprendre pour mieux fonctionner. L'éloge de l'inconséquence (2), le déploiement de l'essentiel des efforts pour la déchéance du Gouverneur de province (3) en sont les autres causes. *Notre thèse est donc que les attitudes et pratiques des députés provinciaux n'ont pas favorisé un fonctionnement harmonieux et efficace des institutions provinciales. Les agissements et chamailleries des animateurs des institutions politiques provinciales ont étouffé son impulsion développementale.*

Méthodologie

Le présent article repose sur une analyse qualitative. Celle-ci a consisté à examiner les attitudes, comportements et pratiques des députés provinciaux en mettant en corrélation leurs productions parlementaires. Le bilan de la législature 2018-2023 est donc examiné pour apprécier l'apport de leurs attitudes et pratiques sur la production de l'Assemblée provinciale ainsi que sur celle du Gouvernement provincial du Sud-Kivu. Quelques indicateurs chiffrés viennent en appui à la démarche qualitative de cette étude.

La méthode de l'histoire immédiate dans sa dimension dialectique, *qui pense la réalité de façon cohérente, totale et dynamique*⁷, nous a permis de saisir réellement les différentes contradictions entre l'engagement politique formel des députés provinciaux lors, notamment, de la campagne électorale, les ambitions déclarées d'œuvrer pour le développement de la province et les attitudes, comportements (réalités) affichés par les mêmes dans le déploiement de leurs missions. L'approche psychologique (psychologie comportementale, psychologie de la connerie en politique) nous a également aidé à bien expliquer le phénomène étudié.

Les techniques de la documentation et de l'entretien libre nous ont permis de recueillir des données ou informations dans des ouvrages et auprès de quelques personnes (députés provinciaux, personnel politique

7 Benoît VERHAEGEN, *Rébellions au Congo, les études du CRISP*, tome 2, 1969, Bruxelles, Éditions CRISP, p. 23.

et administratif de l'Assemblée provinciale du Sud-Kivu, membres du gouvernement provincial, ...) nécessaires à la réalisation de cet article. L'observation nous a permis, en tant qu'Expert du Bureau d'études de l'Assemblée provinciale du Sud-Kivu et citoyen congolais résidant à Bukavu, de manière directe et indirecte, d'observer des situations en rapport avec la thématique ici abordée.

I. La pathologie sud-kivucentriste et l'infécondité fonctionnelle

Il ne suffit pas d'avoir des institutions pour aspirer au développement. Encore faut-il que celles-ci soient efficaces et inclusives. Leur efficacité dépend forcément de leurs animateurs. Les institutions sont les reflets des comportements des dirigeants. La loi ne suffit pas non plus. Elle est rendue inopérante par les attitudes et les antivaleurs. L'analyse des comportements éclaire donc un des facteurs de causalité majeurs des dysfonctionnements des institutions et du déficit développemental des provinces du Congo-Kinshasa.

Il est évident qu'il n'y a pas que le Sud-Kivu qui est frappé par la pathologie que nous voulons ici décrire. Au niveau du pouvoir central et dans quelques provinces, dont Kinshasa, des signes manifestes de cette pathologie existent aussi. Cependant, nous préférons, dans le cadre de cette étude, nous concentrer uniquement sur le Sud-Kivu.

a. La singularité de l'auto-sublimation et de la « connerie politique » au Sud-Kivu : la pathologie sud-kivucentriste

Jean-Vincent Holeindre définit la "connerie" en politique comme notamment *ce qui peut désigner un manque d'esprit, de finesse ou de hauteur de vue, qualités nécessaires dans l'action politique qui vise le bien commun et l'intérêt général*⁸. Patrick Lemoine la définit comme étant *l'orgueil, ou plutôt l'hubris, qui rend à peu près tous les politiques aussi inconséquents les uns que les autres*⁹.

En effet, certains Sud-Kivutiens ont tendance à croire que le Sud-Kivu est « le centre du monde ». Ils pensent que le Sud-Kivu est le maillon, le compartiment le plus important. Pour puiser dans les termes de Yuval Harari, ils considèrent le peuple sud-kivutien comme « *le héros central de l'histoire et la source ultime de la morale et du savoir* »¹⁰. Lors des débats ou des discussions (débat parlementaires, ceux tenus dans des radios,

8 Jean-Vincent HOLEINDRE, « L'art (politique) de passer pour un con », in Jean-François MARMION (sous dir.), *Psychologie de la connerie en politique*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, 2020, p. 35.

9 Patrick LEMOINE, « Analyse psycho-neuro-biologique de la connerie des politiques », in Jean-François MARMION (sous dir.), *Psychologie de la connerie en politique*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, 2020, pp. 27-29.

10 Yuval HARARI, *21 leçons pour le XXI^{ème} siècle*, Paris, Éditions Albin Michel, 2018, p. 254.

réseaux sociaux, discussions entre citoyens, ...), il est fréquent d'entendre des affirmations égotistes du genre : « *les bonnes initiatives du pays commencent souvent au Sud-Kivu* », « *nous sommes les pionniers de la société civile au Congo* », « *nous avons fait partir autant de gouverneurs* », « *nous avons fait ou commencé ceci ou cela* ». Cette attitude ou cette croyance inhibe le sens de la productivité institutionnelle. Plusieurs Sud-Kivutiens sont convaincus que le Sud-Kivu a une grandeur historique qui mérite d'être célébrée. Cet égotisme entretenu par l'ignorance et l'orgueil ne fait que maintenir le statu quo dans cette province ou sa régression. Tout ceci est un état pathologique qui ne permet pas une remise en cause aux fins d'enclencher les actions correctives et placer la province sur une trajectoire de relèvement socio-économique. Cette pathologie « sud-kivucentriste » marquée par l'égotisme ou l'égoïsme, le pouvoirisme et parfois le tribalisme ne favorise ni l'innovation, ni le développement. On y cerne peu de valeur ajoutée brillamment transformatrice et l'absence de leadership cohésif et transformationnel.

La pathologie sud-kivucentriste se traduit aussi par plus de capacité d'auto-sublimation (d'autocélébration) et de production de plus de chamailleries que d'impact réel de mutation systémique sociétale. Au Sud-Kivu, il est observé une propension à perpétuer le désastre ou à reconstituer les catastrophes. Plusieurs Sud-Kivutiens, principalement les politiciens, n'apprennent ni des échecs de gouvernance passés ni des erreurs de la gestion actuelle. Assez régulièrement, ils les répètent d'ailleurs sans gêne ni honte. Pourtant, en changeant de mœurs, de méthodes et pratiques qui ont longtemps maintenu le Sud-Kivu dans cet état, il est possible de produire des fruits vitalisant l'environnement socio-économique de la province. À ce titre, Acemoglu et Robinson nous enseignent que *l'histoire n'est pas le destin et que les cercles vicieux ne sont pas incassables*¹¹.

Le Sud-Kivu est jusque-là une province atypique, avec des politiciens privilégiant plus les bruits au lieu de chercher à produire des fruits. La législature 2018-2023 l'a suffisamment prouvé. Le travail productif a été supplanté par les chamailleries incessantes ainsi que par d'autres actes irréflectifs. Pourtant, le fait d'une vérité indéniable est que la connerie en politique engendre des catastrophes que la raison ferait éviter. Elle mène même à des malhonnêtetés révélatrices de la déraison politique. Voilà pourquoi Patrick Lemoine considère que *la connerie des politiques les rend inconséquents. Elle occasionne l'hubris, qui est la démesure du pouvoir*¹².

Apparemment, pour paraphraser le même Patrick Lemoine (2020, p. 30), dès que plusieurs politiciens congolais en général et sud-kivutiens, plus particulièrement, *accèdent au pouvoir, l'orgueil les rend stupides au*

11 Daron ACEMOGLU, James ROBINSON, *Why nations fail : the origins of power, prosperity, and poverty*, New York, Crown Publishers, p. 406.

12 Patrick LEMOINE, *op. cit.*, pp. 27-29.

point qu'ils ignorent leurs capacités d'apprentissage et leur adaptabilité. Les députés provinciaux ont fait montre de peu d'intelligence situationnelle et de capacité à s'adapter à leurs fonctions. Surtout, ils ont manqué d'élégance et de capacité à coopérer ou à bien collaborer pour le fonctionnement harmonieux et efficace des institutions provinciales. Pour leur part, le Gouverneur et plusieurs ministres provinciaux ont aussi affiché ces déficiences. Il est probable que leurs organismes se soient mis à sécréter suffisamment les hormones de connerie dès qu'ils ont accédé à la fonction de député provincial, de gouverneur ou de ministre provincial. C'est dans ce sens que, *imaginant un modèle biologique à la connerie politique, Patrick Lemoine estime que l'accession à une position supérieure déclenche un afflux de testostérone qui, c'est bien connu, ne favorise pas l'augmentation du quotient intellectuel*¹³. La connerie a empêché l'utilisation de leur quotient intellectuel à bon escient. Ils ont vu la province sombrer dans le désastre. Cependant, ils n'ont rien fait de significatif pour stopper la déchéance, préférant passer le plus clair de leur temps à se chamailler. Ils ont été plus querelleurs que bâtisseurs alors qu'il était attendu d'eux un travail de fond plaçant le Sud-Kivu sur la voie du relèvement.

b. Les conséquences de la pathologie sud-kivucentriste sur la gouvernance provinciale

La pathologie sud-kivucentriste a conduit les députés provinciaux, le Gouverneur et les ministres provinciaux à produire des conneries. Au niveau de l'organe gouvernemental provincial (deux fois remanié, soit trois équipes gouvernementales), l'inefficacité de l'action gouvernementale, les platitudes de certains ministres, en réalité caporalisés, méritent d'être évoqués ici.

S'agissant de l'inefficacité de l'action gouvernementale, elle a été notamment causée par la faible capacité de mobilisation des recettes. Selon les documents de la Direction Provinciale de Mobilisation et d'Encadrement des Recettes (DPMER) que j'ai consultés, l'évolution des recettes propres de la province renseigne une réalisation mensuelle de \$ 1 000 000 au minimum. Les dépenses de rémunération se sont chiffrées durant ce quinquennat à au moins \$ 750 000 par mois. Les frais de fonctionnement (y compris les frais des missions) ne sont pas compris dans cette rubrique. Cette situation permet de constater que les recettes mobilisées n'ont servi qu'à couvrir les dépenses de rémunération et de fonctionnement. Curieusement, même dans ce domaine, la tâche n'a pas été efficacement exécutée, car certains mois n'ont pas été payés (13 au total)¹⁴. Les rétrocessions (pratique anticonstitutionnelle et illégale malheureusement toujours d'application

¹³ Patrick LEMOINE, *op. cit.*, p. 31.

¹⁴ Il s'agit des mois suivants : Avril 2019, Septembre, Octobre, Novembre et Décembre 2020, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre 2022 et Mai, Octobre, Novembre et Décembre 2023.

en lieu et place de la retenue à la source) qui devaient aider à couvrir notamment les dépenses d'investissement ont été aussi irrégulièrement envoyées par le Gouvernement central. Il est arrivé plusieurs fois au Gouvernement provincial de recourir aux emprunts bancaires pour financer certains petits projets ou pour exécuter les dépenses de rémunération.

Selon les données que nous avons récoltées auprès de l'Institut national de la statistique/Sud-Kivu et de la Division provinciale de la santé du Sud-Kivu, le Sud-Kivu n'a pas encore réalisé de progrès au plan socio-économique. 58,5% de ménages vivent en insécurité alimentaire globale. 33,8% de ménages vivent en insécurité alimentaire limite (surtout à Idjwi et Kalehe) et 14% en insécurité alimentaire sévère. 84,7% des Sud-Kivutiens sont pauvres. Cette province, qui compte 7 818 560 habitants, connaît un taux de sous-emploi global de 80,2%. Globalement, le taux de mortalité s'élève à 2,4% alors que celui de la natalité est de 4%¹⁵. Malgré ce paysage socio-économique sombre, le Gouverneur et les ministres provinciaux ne s'empêchaient pas de se délecter du fait d'échapper régulièrement aux motions qui les visaient.

L'inélégance et le triomphalisme affichés à chaque victoire remportée par ce camp relèvent de la connerie dont parle Patrick Lemoine. La victoire symbolisait presque le ciel pour le Gouverneur et ses ministres. Ils percevaient alors l'échec des députés provinciaux comme la mort ou l'enfer. La forme la plus poussée de cette connerie s'est matérialisée lorsque le Gouverneur a décidé, depuis octobre 2022, de ne plus envoyer l'enveloppe de la dotation budgétairement prévue à l'Assemblée provinciale du Sud-Kivu. Au moment où nous finalisons la rédaction de cet article (fin janvier 2024), le Gouvernement provincial n'a pas déposé, à vingt reprises, cette dotation à l'Assemblée provinciale durant ce quinquennat. Bien plus, il n'a jamais cherché à améliorer la qualité de sa gestion de la province. Ceci aurait dû lui permettre de dissiper les accusations, notamment de détournement des fonds et de spoliation des maisons ou parcelles de l'État reprises par les députés dans leurs motions de censure ou de défiance. Si les députés produisaient les bruits, le Gouverneur et ses ministres les amplifiaient par leurs actes ou agissements.

Or, la connerie en politique obscurcit la raison. Celle-ci est pourtant le moyen par lequel il est possible, en tant que gestionnaires, de se comporter en responsables et d'orienter les actions vers le bien commun, l'intérêt général. Démontrons à présent ces conneries par le bilan de la législature 2018-2023.

¹⁵ Nous avons récolté ces données vers décembre 2022 et janvier 2023 auprès des services précités.

II. Législature 2018-2023 : un bilan évocateur de l'éloge de l'inconséquence

Kolakowski définit « l'éloge de l'inconséquence » comme le manque d'esprit de suite, et le manque d'esprit tout court¹⁶. Les députés provinciaux du Sud-Kivu ont répété inlassablement à quelques occasions (lors des débats parlementaires, lors des conférences ou meetings publics, émissions radiodiffusées ou dans des correspondances qu'ils adressaient aux autorités nationales) ce qui suit : « *Nous ne pouvons ni reculer, ni changer notre façon de faire ou d'agir* », « *nous avons un mandat du peuple, le Gouverneur ne peut pas travailler alors que nous représentants du peuple l'avons vomi* », « *toute la population du Sud-Kivu est derrière notre action et va se mobiliser à nos côtés pour le faire partir de gré ou de force* ». Pourtant, ainsi que le pense Évariste Boshab, *la représentation par les élus ne signifie nullement la substitution au peuple*¹⁷. Ces agissements ont rendu inconséquents les députés provinciaux. La triste conséquence de tout ceci se lit bien à travers le bilan de la législature.

En effet, les députés de la législature 2018-2023 ont réalisé une piètre performance. Sur le plan législatif, seuls 3 édits ont été votés¹⁸. Deux de ces trois textes ont été initiés au cours de la législature précédente. S'agissant des propositions d'édits, les députés provinciaux n'ont usé de ce droit qu'à 18 reprises¹⁹, soit au moins 3 propositions d'édits par an. Plusieurs de ces propositions d'édits ne remplissaient pas les conditions requises (conditions de fond ou de forme). Cela a entraîné leur rejet. Au cours de cette législature, l'Assemblée provinciale du Sud-Kivu n'a voté qu'à deux reprises les édits budgétaires de la province (exercices 2020 et 2021). À cause de l'imbroglia provoqué par les motions contre le Gouvernement provincial et les pétitions contre les membres du Bureau de l'Assemblée provinciale, les édits budgétaires pour les exercices 2022 et 2023 n'ont été ni examinés ni votés. Le projet d'édit budgétaire pour l'exercice 2024 n'a même pas été déposé par le Gouvernement provincial à l'organe délibérant du Sud-Kivu. Tous ces textes ont été ainsi mis en vigueur par arrêté du Gouverneur. Sur ce rayon de la production législative, la législature 2006-2018 a fait mieux que celle qui lui a succédé. Elle a voté plus de 12 édits sur plus de 72 initiatives législatives. Elle a examiné et voté 12 édits budgétaires²⁰.

Au chapitre du contrôle parlementaire, quelque dix missions ont été effectuées. Seuls six rapports relatifs à ces missions de contrôle ont été

16 Philippe BAUMARD, *op. cit.*, p. 15.

17 Évariste BOSHAB, *op. cit.*, p. 380.

18 Procès-verbaux, législature 2018-2023.

19 Livre bleu, législature 2018-2023.

20 Alain de Georges SHUKURANI, Jules BAGALWA, *Le régionalisme politique en République démocratique du Congo : enjeux et défis de l'administration publique parlementaire provinciale*, Paris, L'Harmattan, pp.105-106.

présentés en séance plénière²¹. En ce qui concerne les plénières tenues, leur nombre n'a pas dépassé 110²². Selon les données qui nous ont été déposées par le service en charge des séances plénières, nous avons compté 103 plénières durant toute la législature. Ce qui revient à dire qu'en moyenne seules 21 plénières étaient tenues par an, soit 10 par session et 3 par mois. Au cours de la session de septembre 2023, aucune plénière n'a été tenue.

En revanche, les députés provinciaux ont été forts dans l'art de produire et de reproduire les bruits. Ils ont traité 5 motions de censure et/ou de défiance contre le Gouvernement provincial, soit une motion chaque année. Deux de ces cinq motions (une motion de censure et une autre de défiance) ont été déposées au cours de l'année 2021 aux mois d'avril et de novembre. Ils ont même tenté une mise en accusation en 2022. Les membres du Bureau de l'Assemblée provinciale ont été visés par les pétitions de déchéance en 2020 et 2022. À deux reprises, et pendant les sessions de septembre 2022 et de mars 2023, tous les députés provinciaux se sont retrouvés à Kinshasa. Divisés en deux groupes antagonistes (pro Gouverneur et contre Gouverneur), ils défendaient auprès des autorités nationales et auprès de quelques « leaders » du Sud-Kivu évoluant à Kinshasa le départ du Gouverneur pour certains ou son maintien, pour d'autres.

Pourtant, après près de 12 ans d'une gouvernance provinciale peu reluisante, il était temps que la raison fût au cœur des actions des députés provinciaux pour amorcer la trajectoire développementale du Sud-Kivu. Ils ont eu l'opportunité de rectifier le tir par rapport à la législature passée mais ne l'ont jamais saisie. Ce comportement est d'ailleurs illustré éloquemment par Évariste Boshab quand il écrit :

Malgré les compétences nouvelles, faute d'un personnel à même d'insuffler l'esprit nouveau, plusieurs provinces – dont le Sud-Kivu – demeurent dans un état de non administration. Les nouveaux élus, mis à part la multiplication des conflits dont ils sont auteurs, parfois administrent à la population un dégoût de la chose publique et un rejet total de rares initiatives de l'administration²³.

La législature 2018-2023 a été négativement marquée par des chamailleries. Les plus brulantes ont été relatives à l'éviction à tout prix du Gouverneur de province.

21 État des lieux des missions de contrôle parlementaire présenté par le Bureau des séances des Commissions, législature 2018-2023.

22 Procès-verbaux, législature 2018-2023.

23 Évariste BOSHAB, *op. cit.*, pp. 370-371.

III. « Le départ du Gouverneur à tout prix » : la rengaine d'une psychologie de la connerie

Ceux qui allèguent jusque-là l'ingouvernabilité du Sud-Kivu n'ont pas tort. La situation d'échec ou de déchéance persistante au Sud-Kivu est traductrice de cette ingouvernabilité. Ses causes sont notamment l'esprit du pouvoir antithétique à l'idée ou à la vision de développement voire de transformation sociétale. La cristallisation d'un *état de non devenir* généralisé à un ensemble de politiciens et citoyens sud-kivutiens (plusieurs, en tout cas), une destruction aveugle du paysage socio-économique voire culturel, l'insouciance et l'inconscience, la procrastination expliquent le fait que le Sud-Kivu peut être vue comme une entité ingouvernable. Pour paraphraser Philippe Baumard²⁴, *on a cessé de vouloir définir le réel. On s'est décidé à le subir ou à le mater, comme on materait un mal au ventre persistant à coups d'antalgiques*. À la vision et au travail substantiel, on a substitué un entêtement obsessionnel du hasard et du désordre dans l'action. À l'esprit du pouvoir destructeur persistant, on manque d'y substituer le pouvoir de l'esprit. Ainsi que conceptualisé par Kabasu Babu, *le pouvoir de l'esprit se conçoit comme la puissance du mental ou la force de la conscience de l'homme politique. Il s'agit de la faculté de libération de soi des pulsions primaires, qui dispose l'homme ou le prédispose à actionner le pouvoir dans le sens de la volonté générale et de la normativité inhérente à la res publica*²⁵.

Curieusement, les députés provinciaux de la législature 2018-2023 n'ont pas cessé de faire du départ du Gouverneur de province leur cheval de bataille. Ils ont été prêts à tout pour ça. Le résultat a malheureusement démontré leur impuissance. *Celle-ci est d'ailleurs la première leçon du pouvoir*, comme le pense Jean-François Marmion²⁶.

Le combat de toute une législature s'est résumé finalement à l'éviction du Gouverneur. Comme si son départ aurait pu résoudre tous les problèmes de gouvernance du Sud-Kivu et permettre à la province d'amorcer sa phase de relèvement. Pendant qu'ils concentraient tous leurs efforts pour faire partir le Gouverneur, ils ont même oublié de bien organiser leur travail et les services de l'Assemblée provinciale pour accroître leur productivité. Leurs motions de censure et ou de défiance n'ont fait que contribuer à désorganiser le travail de deux institutions politiques de la province. La conséquence est que rien de consistant n'a été réalisé et par ceux qui se considéraient comme saints rédempteurs et sauveurs de la province, et par celui qu'ils considéraient comme le diabolin, créateur-porteur de tous les

24 Philippe BAUMARD, *op. cit.*, pp. 15-16.

25 Hubert KABASU BABU, *Le Président F. Tshisekedi et l'UDPS en 30 mois de l'imperium en RDC : entre l'Esprit du pouvoir et le Pouvoir de l'esprit*, Paris, Librinova, 2022, p. 27.

26 Jean-François MARMION, *Psychologie de la connerie en politique*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, 2020, p. 11.

maux du Sud-Kivu. Dans leurs actes comme dans leurs réflexions, il a été rarement constaté, comme dirait Kabasu, *la manifestation d'une brillante rationalité républicaine couplée à une distincte éthique de la civilisation démocratique*²⁷.

Par ailleurs, dans une démocratie, vouloir le départ d'un dirigeant qui a fauté n'a rien de méchant, ni de répréhensible. Cependant, il faut se conformer à la logique démocratique et républicaine qui veut que les lois, les règlements et les procédures soient respectés. L'élégance voudrait que l'on se courbe au verdict et que l'on continue le noble combat qui est celui du bien commun et de l'intérêt général. C'est dans cet ordre d'idées que Larry Diamond²⁸ (2020, p. 27) parle de *la culture de flexibilité intellectuelle et politique ainsi que de la culture de modération comme deux des piliers de la démocratie*. C'est pourquoi, réduire ce combat au départ d'un Gouverneur est une connerie. Les députés provinciaux ont raté leur mandat pour un combat qu'ils ont finalement perdu. Pourtant, ils étaient censés émerger et fonctionner comme des responsables en mission. Ils auraient dû être obsédés par le fait de poser des jalons de l'amélioration de la gouvernance provinciale par leur travail parlementaire, par le sens du compromis dans la gestion et par l'instauration d'un bon climat de collaboration interinstitutionnelle. Mais hélas!, *la culture de façade, la culture de l'arrogance et de la figuration*²⁹ ont tué l'esprit du pouvoir républicain qu'ils auraient dû développer. *Celui-ci est rationaliste, modéré, élégant, recherchant le compromis*³⁰.

Par ailleurs, il convient de souligner qu'ils ont commencé ce combat pour l'éviction du Gouverneur une année après l'avoir élu et approuvé son programme d'action, désavouant par motion de défiance, le Gouverneur sans évaluation préalable et sérieuse de son action au moyen des outils de contrôle parlementaire. Il est, pourtant, irrationnel d'estimer qu'au bout de quelques mois après sa mise en place un Gouvernement provincial soit en mesure d'exécuter les politiques publiques annoncées dans son programme d'action. Il serait illusoire de croire au miracle, *les politiques publiques se déroulant selon des temporalités relativement longues*³¹.

La première motion ayant échoué, plus rien ne pouvait arrêter certains députés dans leur lutte. Place désormais à l'acharnement, à l'émotion ou à la connerie. La raison a été définitivement enterrée. Le combat pour l'éviction du Gouverneur leur a fait oublier l'essentiel de leur tâche en tant que députés provinciaux. Quatre autres motions ont été enregistrées par la suite. Le match parlementaire s'est alors joué entre deux camps : les motionnaires

27 Hubert KABASU BABU, *op. cit.*, p. 45.

28 Larry DIAMOND, *III Winds, Saving Democracy from Russian Rage, Chinese Ambition, and American Complacency*, New York, Penguin Books, 2020, p. 27.

29 Philippe BAUMARD, *op. cit.*, p. 16.

30 Hubert KABASU BABU, *op. cit.*, p. 68.

31 Daniel KUBLER, Jacques de MAILLARD, *Analyser les politiques publiques*, Grenoble, PUG, 2009, p. 16.

(acteurs du départ du Gouverneur précipitant le Sud-Kivu dans les abîmes du sous-développement) et les « non-motionnaires » (défenseurs du diable incarné). Le ring durant tous ces rounds ne semblait pas respecter les règles du jeu. Les dispositions légales (et parfois constitutionnelles) et réglementaires relatives aux motions de censure et de défiance ainsi qu'aux procédures ont été plusieurs fois foulées aux pieds. Les questions notamment des quorums de siège, de décision et des plénières subséquentes (mal comprises à dessein) ont posé problème. Les conséquences étaient donc chaque fois prédictibles. Le Gouverneur a été chaque fois réhabilité par la Cour constitutionnelle. Politiquement soutenu par le régime du président Félix Tshisekedi, il a semblé bien jouer à la fois le jeu juridique et politique. Il était donc plus facile à la Cour constitutionnelle de s'appuyer sur l'une ou l'autre violation d'un texte juridique lors de l'examen et le vote de la motion pour déclarer nul et de nul effet le travail « robuste » exécuté par les députés provinciaux. Elle s'appuyait aussi sur le fait que certains députés provinciaux (deux notamment), selon elle, n'avaient plus qualité d'agir en tant que tels, car leurs mandats avaient auparavant été invalidés par la Cour d'appel du Sud-Kivu et le Conseil d'État³².

À titre illustratif, interpellés par deux cadres de l'administration sur le manque de quorum de décision lors de l'une des plénières consacrée à l'examen et au vote de la motion de censure déposée en novembre 2021, les députés provinciaux alertés avaient répondu que la tactique était politique, l'essentiel étant que le Gouverneur partît. Imbus d'eux-mêmes, ils ont confondu sans nul doute l'art du prétoire avec celui de la pratique politique et parlementaire, deux mondes différents. Ils ont eu même le culot de filmer le déroulement du vote de la motion. C'était certainement perdre de vue que cela était bien risqué à cette époque où *tout va de nos jours dix fois plus vite qu'avant* grâce notamment à la technologie. La vidéo de cette séquence a été exploitée par la Cour constitutionnelle. Celle-ci a constaté effectivement que le quorum de décision n'était pas réuni. Par voie de conséquence et pour d'autres motifs qu'elle avait évoqués, elle a dû déclarer le vote de la motion sans effet.

La perspective politologique ne permet pas des assertions sur le fonctionnement des neurones et hormones qui ont entretenu le mode opératoire des députés provinciaux, leur désunion ou leur propension à se chamailler. Cependant, le prisme de la psychologie de la connerie en politique et la perspective dialectique permettent d'affirmer que les pathologies politiques et les contradictions cernées et expliquées dans cette étude n'ont pas permis aux députés provinciaux d'impulser un fonctionnement mélioratif de l'Assemblée provinciale du Sud-Kivu. Cela n'a donc pas permis à cette institution de bien fonctionner et de remplir

32 Arrêts de la Cour constitutionnelle de la RDC relatifs aux requêtes en inconstitutionnalité des motions dirigées contre le Gouvernement Théo Ngwabidje.

efficacement ses missions. Par voie de conséquence, le Gouvernement provincial n'a pas non plus rempli efficacement ses missions.

Or, ainsi que le pense Évariste Boshab, *idéalement, la création des assemblées provinciales et des gouvernements provinciaux devrait permettre de désengorger le gouvernement central et devenir des lieux d'apprentissage des pratiques démocratiques, dans l'intérêt du peuple et de l'État. Pourtant, le fonctionnement chaotique des institutions provinciales est loin de convaincre que cet objectif a été atteint*³³.

Peut-être est-il venu le moment que les Sud-Kivutiens apprennent de tous les désordres et gâchis occasionnés pour repartir sur de nouvelles bases. L'état actuel de la province suscite la désillusion. Celle-ci devrait éveiller les Sud-Kivutiens et les obliger à s'engager vers un nouveau départ.

IV. Apprendre à apprendre : de la désillusion vers un nouveau départ

Dans cette partie de l'article, j'esquisse quelques pistes de solution. Certaines des recommandations s'adressent en général à tous les Sud-Kivutiens, principalement aux acteurs politiques et ceux de la société civile. D'autres s'adressent aux élus de la législature issus des élections du 20 décembre 2023.

Je ne prétends pas proposer des recettes miracles, loin s'en faut. Le but de cet article n'a pas été de proposer une thérapie miraculeuse ni de tout prédire. Mais, il a été celui de diagnostiquer le problème et de l'expliquer autrement en vue de chercher à élargir nos horizons et construire un nouveau départ. Harari le dit si bien quand il écrit : « *Le propos de la science n'est pas simplement de prédire le futur. Dans tous les domaines, les savants cherchent souvent à élargir nos horizons, nous ouvrant ainsi un avenir nouveau et inconnu* »³⁴. C'est dans cette perspective qu'il est envisageable de prendre conscience de la nature du problème ou des défis et d'ouvrir le champ des possibles pour y faire face.

En effet, ce qui empêche la raison d'émerger et de provoquer un élan de transformation sociétale au Sud-Kivu, ce sont la pathologie sud-kivucentriste (orgueil, égocentrisme, égotisme, autocélébration, ignorance, absence de remise en question, pouvoirisme, fanatisme, absence de leadership cohésif et transformationnel, chamailleries, entêtement à répondre aux questions qui ne sont pas les bonnes,...), l'éloge de l'inconséquence et le refus de définir objectivement le réel. Il faut chasser ces pathologies régressives pour donner à la raison sa place de choix dans le relèvement socio-économique de la province.

³³ Évariste BOSHA, *op. cit.*, pp. 259-260.

³⁴ Yuval HARARI, *Homo deus : une brève histoire de l'avenir*, Paris, Éditions Albin Michel, 2017, p. 68.

Nous devons apprendre de nos échecs et des autres citoyens du pays. En réalisant que nous ne sommes pas le centre du monde, qu'il se fait aussi mieux au pays sans nous, nous pouvons acquérir de l'intelligence et de la sagesse afin de bien travailler ; nous pouvons mieux nous organiser, bien coopérer et nous engager sur la voie de la construction de la province. Tel est le pari de la raison.

Il est vrai que les provinces du pays n'enregistrent pas d'avancées très significatives en termes de leur développement, il nous faut néanmoins reconnaître que dans certains coins du pays certains jalons du développement sont quand même posés. Et pour nous rendre compte de cela, peut-être nous faut-il devenir humbles pour réaliser que nous ne travaillons pas assez et que nos querelles et notre cognition du pouvoir sont antithétiques au développement. Dans tous les cas, nous devons acquérir un savoir nouveau. Et ce savoir nous appelle à plus d'humilité, à travailler plus sereinement pour provoquer le progrès sociétal. Bref, l'humilité et la rationalité nous appellent à nous poser de vraies questions en vue de trouver de bonnes réponses et non à nous entêter à répondre aux questions qui ne sont pas les bonnes.

Notre cognition du pouvoir et notre mental collectif et individuel ont significativement contribué à détruire la province. Il est temps de procéder à une révolution dans nos modes de pensée et d'action. Il faut adopter une conception du pouvoir et développer un mental collectif et individuel qui permettent d'impulser le développement et de promouvoir l'intérêt général. Si nous agissons rationnellement, nous pouvons changer en mieux le visage du Sud-Kivu.

Pour la législature à venir, la réussite passera notamment par une bonne organisation interne du travail, l'envie ou l'humilité d'apprendre et de collaborer. Elle devra s'appuyer sur les services techniques et administratifs de l'Assemblée provinciale du Sud-Kivu. Les députés provinciaux de cette législature devront privilégier le travail et non la production des bruits, la réflexion et non le réflexe, la raison et non l'émotion. Ils devront éviter d'abuser de l'usage des motions et donner un temps relativement conséquent au Gouverneur afin de mieux l'évaluer. Dans l'arsenal des actes d'assemblée, la motion peut être considérée comme une arme ultime, « une bombe atomique » à laquelle on ne doit recourir qu'en cas d'extrême nécessité, de peur d'en banaliser l'usage et de créer régulièrement l'instabilité gouvernementale.

Ils ne devront pas être complaisants lors des missions de contrôle parlementaire au risque de rendre inefficace leur travail. Ils doivent éviter de se compromettre dans des pratiques patrimoniales qui finissent par réduire tout parlement à l'impuissance.

En outre, ils doivent faire en sorte que l'Assemblée provinciale gère trimestriellement la dotation inscrite au budget de la province. Cela éviterait

que les députés provinciaux fassent des allers-retours au Gouvernorat pour des questions liées à l'argent, tant en ce qui concerne leurs émoluments que pour leurs besoins personnels. Ils doivent permettre aux deux institutions provinciales de bien collaborer pour l'intérêt supérieur de la province.

Pour sa part, le Gouverneur doit être soucieux du développement. Il doit cultiver et pratiquer un leadership cohésif et transformationnel. Il doit rechercher à tout prix l'efficacité de l'action gouvernementale. Il doit mettre en place une gouvernance transparente, une gestion axée sur les résultats, visant essentiellement la promotion de l'intérêt général.

Conclusion

La législature 2018-2023 a débuté avec l'exhibition d'un spectacle d'auto-sublimation. Ce spectacle a engendré un climat non propice à la production d'un travail à impact positif sur la gouvernance provinciale.

La présente étude a tenté d'examiner ou d'analyser les attitudes, les comportements et les pratiques des députés provinciaux de la législature 2018-2023 du Sud-Kivu. Ceci a permis d'en cerner les effets sur la gouvernance provinciale. La problématique a tourné essentiellement autour de la question suivante : *l'Assemblée provinciale du Sud-Kivu a-t-elle bien rempli ses missions jusqu'à influencer sur une gouvernance provinciale améliorant les conditions de vie de la population ?* Les résultats auxquels l'étude a abouti ont permis de confirmer tous les pans de l'hypothèse émise.

La pathologie sud-kivucentriste est le point le plus innovant de cette étude. Elle a expliqué largement la situation vécue au Sud-Kivu durant la législature 2018-2023. Le relèvement de la situation socio-économique du Sud-Kivu passe par le fait de se débarrasser de cette pathologie. L'éloge de l'inconséquence élucidé à travers le bilan de la législature ainsi que les chamailleries autour de la déchéance du Gouverneur de province viennent appuyer le premier résultat. Nos résultats démontrent donc à suffisance qu'aucune gouvernance propulsant l'élan de relèvement socio-économique du Sud-Kivu ne peut émerger d'un tel climat. Ces résultats offrent une explication inédite à un phénomène de pouvoir ou de gouvernance. Ils ont ceci de bénéfique qu'ils intègrent plusieurs dimensions de compréhension du problème. Leur valeur ajoutée est donc telle qu'ils se fondent sur plus d'une approche scientifique en vue d'élucider des irrationalités discursives et des comportements déviants. Les pistes de solution explorées répondent aussi à cette logique. Des études ultérieures pourront approfondir, le cas échéant, l'un ou l'autre aspect de notre étude. ■